# **ROUM EL SOUK**

Dans l'Est algérien, à 500 mètres de la frontière Algéro-tunisienne, ROUM EL SOUK culminant à 153 mètres d'altitude est distant de LA CALLE, au Sud-est, de 15 kilomètres.



Climat méditerranéen avec été chaud.

Centre de population aussi appelé ROUM Es SOUK, loti en 1888/1889, érigé en commune par arrêté du12 janvier 1957 ; auparavant était intégré au sein de la Commune Mixte de LA CALLE.

#### <u>Source : REVUE ENSEMBLE n°239 d'Octobre 2003.</u>

On peut se rendre d'YUSUF à ROUM-EL-SOUK soit par la route départementale de BÔNE et LA CALLE en faisant un crochet assez prononcé pour aller rejoindre le tronçon qui conduit à ROUM-EL-SOUK, soit en suivant à travers la forêt une piste, carrossable seulement en été. Cet itinéraire, le plus court, est aussi le plus pittoresque. En le suivant, on parcourt d'un bout à l'autre une des immenses forêts de chênes-lièges qui entourent LA CALLE de ce côté, et l'on peut admirer, dans toute son étendue, le magnifique lac OUBEÏRA, dont l'eau, enchâssée entre les collines d'une faible hauteur, apparaît comme une énorme gemme brillant au soleil de mille feux.



Le Lac OUBEÏRA, qui constitue l'extrémité Est de la dépression côtière, est un plan d'eau permanent de 2 300 hectares de superficie. Il ne reçoit aucun cours d'eau susceptible d'accélérer son comblement. Les eaux de crue de l'oued KEBIR trouvent là un réservoir régulateur en remontant la dépression dite "MESSIDA" au Nord du village de YUSUF.

La culture des céréales tend à prendre de plus en plus d'extension, toute limitée qu'elle soit parles abords de la forêt. C'est autour du lac OUBEÏRA qu'elle prend du développement. Parmi les exploitations agricoles ont peut signaler celles de MM: AQUILINA, ARNAUD Antoine et Auguste, BURGAZ, CASTELLANO, FAUVET, GELLY fils, GRAVIER, JOLE, docteur MONTAGNIE, MOUTON, PELLET Charles et François, PEYRA.

Caché derrière un repli de terrain, le village de ROUM-EL-SOUK reste longtemps à se montrer. Lorsqu'on arrive à la lisière de la forêt, on décèle un bordj haut juché sur une colline dominant le village et tout le pays environnant. La nuit, la silhouette du bordj, dessinée nettement sur la crête de la colline, isolée au milieu des forêts et des crêtes élevées qui l'enserrent de toutes parts, ressemble à quelqu'un de ces castels du moyen âge, où les seigneurs avaient coutume de se réfugier quand l'ennemi les serrait de trop près.

Ce bordj servit longtemps de poste aux troupes chargées de surveiller la frontière tunisienne avant l'établissement du protectorat français dans la régence.



Il a conservé de son ancienne affectation des meurtrières et quelques créneaux, qui lui communiquent encore un air rébarbatif et sévère jurant un peu avec sa destination actuelle, car on y a installé l'école du village et là sont casernés les douaniers et les forestiers chargés de surveiller et la frontière et les immenses forêts d'alentour.



Au bas de la colline se prélasse le village, autour de sa coquette église fraîchement bâtie au milieu d'une placette ombragée de jeunes et vigoureux platanes. D'ici on aperçoit dans toute sa joliesse, l'humble hameau, avec ses trois grandes avenues plantées d'arbres qui le traversent parallèlement dans toute sa largeur, avec ses maisonnettes de colons, les unes pimpantes, dans la couleur gaie de leurs tuiles rouges, les autres plus simples, et non les moins rustiques, toutes ou presque entourées, qui d'un jardinet, qui d'une treille piquant de vives notes de verdure sur la pierre ou le ciment.

A mi-chemin, entre le bordj et le village, sur le flanc de la colline un vaste espace, couvert d'arcades sur un de ses côtés, c'est le marché qui a donné son nom au centre : ROUM-EL-SOUK (*le marché du sable ou plutôt chrétien*). Il se tient tous les mardis et donnait lieu, jadis, à un mouvement considérable d'affaires, lorsque, avant l'expédition de Tunisie, les agriculteurs de la régence venaient y écouler leurs produits, qu'ils trouvent plus avantageux aujourd'hui d'expédier aux ports tunisiens.

L'agriculture de la contrée ne brille pas, enclavée dans d'immenses domaines forestiers où la charrue ne peut pénétrer. Les colons ont bien reçu, là comme ailleurs, les 30 hectares ordinaires des lots de concession, mais, sur ces 30 hectares, il en est à peine 10 qui soient labourables, le reste couvert de lentisques et de broussailles arborescentes, est dans un tel état que le malheureux attributaire perdrait son temps, sa peine et son argent à vouloir le mettre en valeur.



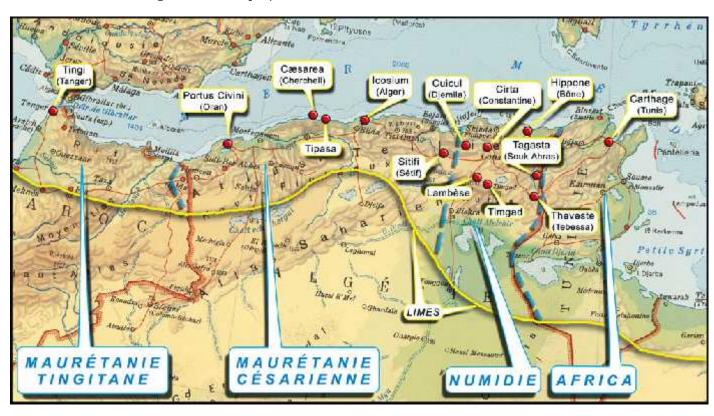
N'est-ce pas navrant? Et ne conviendrait-il point de remédier, au plus tôt, à un état de choses, bon tout au plus à décourager les meilleures volontés et à faire tomber les bras des plus hardis et des plus courageux. Allons! Un bon mouvement et qu'on ne laisse pas ce village, sentinelle avancée de la colonisation dans une des plus belles régions du département, se dégarnir plus longtemps de colons. Ceux qui s'y sont maintenus ont su prouver qu'ils savaient tirer un profit utile de la terre, si ingrate fût-elle.

Quelques-uns même ont planté de la vigne. On en compte 15 hectares autour du village. Parmi ces exploitations agricoles, on doit citer celles de MM. BONALD, DIZARD, MARQUIS, PAPALARDO, PIETRI, REYNAUD, SAUVAYRE, SERVOLES.

Mais tous feraient mieux s'ils avaient à leur disposition des terres plus convenables, ou si tout au moins on agrandissait leurs lots, de façon qu'ils puissent se livrer avec quelque chance de succès à l'élevage du bétail. La forêt, étreint le village et arrête son développement. Bien que souvent la proie des incendies, elle est néanmoins une source de revenus pour ceux qui exploitent le liège. MM. DIEGO, PALOMBA, FILHOL et MANGIAPENELLI, de LA CALLE y possèdent des exploitations.



De nombreux vestiges de l'occupation romaine, épars ça et là dans les campagnes environnantes, attestent l'importance qu'avait prise cette région sous l'antique civilisation. On en trouve notamment dans la forêt d'EL-AKHDAR, à 4 km du village sur la route projetée de ROUM-EL-SOUK à KEF-OUM-THEBOUL.



Enfin la contrée ne serait pas sans posséder quelques richesses minéralogiques. On a constaté à AÏN SMAÏN, des affleurements de galène identique à celle qui fait la richesse du minerai de KEF-OUM-THEBOUL...Il n'est pas jusqu'aux sources thermales qui n'offrent à 3, 5 km du village, à BORDJ-HAMMAM, de l'autre côté de la frontière, le secours de leurs eaux valétudinaires. Cette source, en particulier, est très sulfureuse et une température de 70 °. Des ruines importantes décèlent que les romains avaient déjà su la mettre à profit.

# Extrait de l'ETAT CIVIL à ROUM-EL-SOUK avant 1905 :

# -des naissances :

Année 1891 : DIZARD Jeanne – Année 1892 : ESTEVE Emile -

Année 1893 : BLANC René - BONALD Gilbert - DIZARD Marie-Louise - FILLEUL Delphine -

Année 1894: BONALD Madeleine - ESTEVE Antoinette - MARQUIS Henri -

Année 1895 : BONALD Valentine -

Année 1897 : BONALD Geneviève – ESTEVE Gabrielle -Année 1898 : DI FILIPPI Guiseppe – MONGE Hélène - Année 1900 : FILLEUL Albert -Année 1902 : SAUVAYRE Charles -

Année 1903: BONALD Edouard - SAUVAYRE Edouard - ZAMITH Paul -

#### -des mariages :

(1901) CASTALDI Giovanni/FILLEUL Berthilde -(1892) FRANCOIS Emile/ALBOUY Marie -(1890) MARQUIS Louis/MELLIS Jeanne -(1904) TRANCHAT Henri/BAROLLE Céleste -(1898) UZEL Paul/CARDENTI Auguste -

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

- -Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie,
- -dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner ROUM-EL-SOUK sur la bande défilante.
- -Dès que le portail ROUM-EL-SOUK est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

### **GUIDES BLEUS HACHETTE 1955**:

De BÔNE à LA CALLE = 86 Km. Chef lieu de commune mixte de 37 500 habitants.



Station estivale dans une belle région forestière en bordure de la Méditerranée. LA CALLE, près de laquelle se trouvait, dans l'antiquité, le port de TUNIZA, a été le siège d'un des anciens établissements français de la côte barbaresque.



En 1553, une compagnie marseillaise, dite Concession d'Afrique, ayant obtenu du dey d'Alger l'autorisation de pécher le corail sur la côte, construisit, à 12 km à l'Ouest de la ville actuelle, le bastion de France, auprès d'une crique devant servir d'abri à la flottille de la compagnie.

Plusieurs fois détruit et relevé, ce comptoir fut, à la fin du 17ème siècle, transporté à LA CALLE, où il subsista, avec diverses vicissitudes (il resta évacué de 1799 à 1816), jusqu'en 1827. La pêche du corail continua d'être pratiquée après la conquête et donna, jusque vers 1888, une véritable prospérité à LA CALLE, où venaient affluer, à la saison, des centaines de bateaux corailleurs. Elle est tombée depuis dans le plus complet abandon.

Avant l'occupation, les habitants européens de LA CALLE étaient cantonnés dans un étroit ilot, qui a été depuis relié à la côte ; cette ancienne ville est à peu près abandonnée, et un quartier moderne s'est bâti en face autour de l'église Saint Cyprien. Sur le cours BARRIS, qui fait face à la presqu'île, une stèle consacre la mémoire du fondateur du bastion de France, Thomas LENCI (1553/1568), et celle de Samson NAPOLLON, qui fut tué en 1633, en voulant s'emparer de TABARKA (Tunisie).

Le port, peu profond, accessible seulement aux navires d'un tirant d'eau inférieur à 3,50 mètres est des plus médiocres ; les brisants rendent fréquemment l'accès impraticable.



### COMMUNE MIXTE de LA CALLE (1884 -1956)

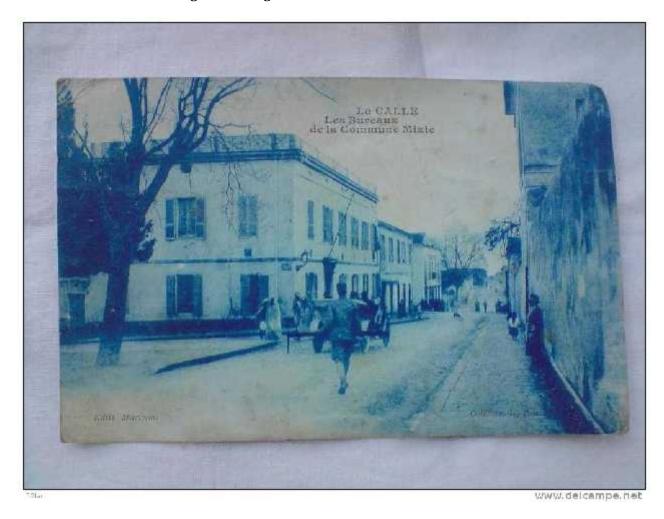
La commune mixte est une ancienne circonscription territoriale française ayant existé en France d'outre-mer pendant la période coloniale en Algérie française ainsi que dans plusieurs autres colonies.

En Algérie française, les communes mixtes se trouvaient en zone rurale et se situaient au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956.

Sa disparition, prévue par une loi du 20 septembre 1947, est organisée par un décret du 28 juin 1956

La commune indigène de LA CALLE devient Commune Mixte (civile) par arrêté du 29 décembre 1884.

Le 29 décembre 1884, le Cercle de LA CALLE, unité administrative placée sous la direction d'un Commandant supérieur et par ailleurs l'un des plus anciens comptoirs français en Algérie, est érigé en Commune Mixte par Arrêté constitutif du Gouverneur général d'Algérie.



Composition au tableau de 1902: 22 997 habitants dont 1 183 Français - Superficie 104 636 hectares,

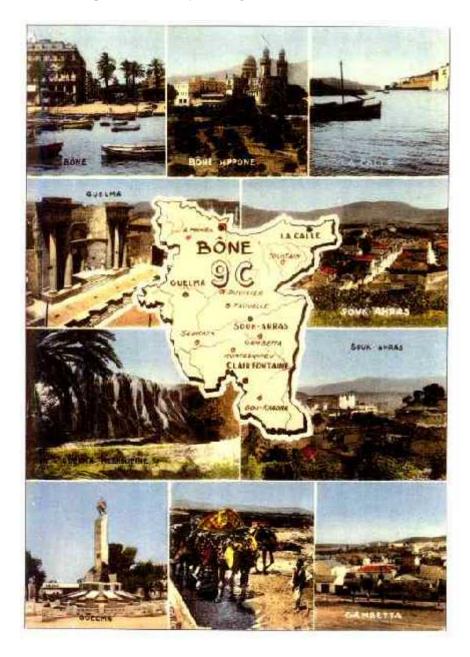
- -AÏN KHIAR, douar-commune: 1014 habitants- Superficie 2231 hectares,
- -BOUGOUS, douar-commune: 2 883 habitants- Superficie 8 330 hectares,
- -BOU HADJAR, douar-commune: 4 657 habitants dont 34 Français- Superficie 18 777 hectares,
- -CHIEBNA, douar-commune: 3 484 habitants dont 2 Français- Superficie 8 535 hectares,
- -KHANGUET-AOÛN, douar-commune: 1 269 habitants- Superficie 7 317 hectares,
- -LACROIX (EL AÏOUN), centre : 264 habitants dont 243 Français Superficie 2 548 hectares,
- -LE TARF, centre: 1 644 habitants dont 267 Français Superficie 1 880 hectares,
- -MERADIA, douar-commune: 2 190 habitants- Superficie 14 483 hectares,
- -MESSIDA, hameau: 8 habitants dont 4 Français -
- -MUNIER, centre: 180 habitants dont 175 Français Superficie 1 793 hectares,
- -NEHEB, douar-commune: 1932 habitants-Superficie 7 199 hectares,
- -OULED YOUB, douar-commune: 1 173 habitants- Superficie 7 378 hectares,
- -ROUM-Es-SOUK (RUMMEL-Souk), centre: 152 habitants dont 142 Français Superficie 1 659 hectares,
- -SOUARAKH, douar-commune: 1 468 habitants- Superficie 7 370 hectares (y compris hameau de MESSIDA),
- -TARF, douar commune: 1 468 habitants- Superficie 12 587 hectares
- -TOUSTAIN (ZITOUNA), centre: 97 habitants dont 86 Français Superficie 1 067 hectares,
- -YUSUF (AÏN ASSEK), centre: 288 habitants dont 236 Français Superficie 1 482hectares,

Elle est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957

Concernant la Commune Mixte de LA CALLE vous recommande l'étude détaillée de Madame Christine MUSSARD :

#### **DEPARTEMENT**

Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962, avec l'index 9 C.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : LA CALLE, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK AHRAS et TEBESSA. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de LA CALLE comprenait 10 localités :

BLANDAN - LA CALLE - LACROIX - LAMY - LE TARF - MUNIER - OUM TEBOUL - ROUM-EL-SOUK - RIGHIA - YUSUF

Le relevé n° 57417 de la Commune Mixte de LA CALLE mentionne 289 noms de soldats « Morts pour la France » au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :



ABADA Salah (mort en 1916) - ABDI Mebarek (1916) - ABDI Mohammed (1914) - ABES Ben Amar (1917) - ABID Mohammed (1915) - ACHOURI Abdallah (1917) - ACQUAVIVA Carméno (1917) - ALLAMAND Elie (1916) - AMMI Belkacem (1916) - AMOURA Amar (1916) - ANEL Georges (1914) - ANTOTOMASO Carméno (1918) - ARDIONNI Ali (1919) - ARNAUD Aimé (1914) - AROUCI Rabah (1915) - ATTANASIO Antoine (1916) - AUDOUARD Raymond (1915) - AZZOPARDI Charles (1914) - BACHA Ahmed (1915) - BARBARA Georges (1915) - BARBARA Louis (1918) - BARKAT Mammar (1915) - BAROLLE Amédée (1914) - BARON Alfred (1917) - BATALLAH Hacene (1918) - BEKHOUCH Rabah (1915) - BEKHOUCHE Mohamed (1918) - BELALA Boularès (1915) - BELALA Mohamed (1914) - BELHACÈNE Mohamed (1917) - BELHANI Ali (1918) - BELLAL Amar (1915) - BELLILI Medjhoud (1919) - BÉLOUNIS Mohamed (1916) - BENDJEDDOU Mohammed (1915) - BENHALIMA Mahmoud (1918) - BENKHIAL Merrouche (1914) - BENNECIB Belkacem (1914) - BENSEBTI Ben Abit (1916) - BENYAHIA Salah (1917) -BERRAHIL Ahmed (1916) - BIDIRI Ahmed (1917) - BILILI Saâd (1918) - BONNET Albert (1915) - BONNET Henri (1914) -BOUACHMANE Sadok (1915) - BOUALLOUCHE Belkacem (1918) - BOUAMRANE Younès (1918) - BOUCHAÏB Rabah (1914) -BOUDJELLABA Mabrouk (1918) - BOUILLOC Henri (1916) - BOUKESSIDA Mebrouk (1918) - BOUKHATEUR Belhadj (1915) -BOUMAZA Lakdar (1915) - BOUSSAÏDI Keblouti (1915) - BOUZANA Lamri (1915) - BOUZERIBA Hacène (1915) - BOUZIAN Salah (1918) - BOUZIANE Lakdar (1915) - BRINIS Bouhadja (1918) - BUONGIORNO François (1918) - BUONO Raphaël (1915) -BUSCHIAZZO Joseph (1915) - CARDINALE Guiseppe (1915) - CARÉMOLI Bienvenu (1914) - CARRIÈRE Léon (1915) - CASSAGNE Laurent (1919) - CASSAR Edouard (1916) - CASSAR Jules Blaise (1916) - CATUOGNO Joseph (1918) - CHAOUCHE Ali ben (1915) - CHEBIEB Aïssa (1914) - CHENOUGA Abderrahman (1917) - CHENOUGA Ahmed (1915) - CHENOUGA Hessouna (1916) - CHERIET Hocine (1918) - CHÉRIT Mahmoud (1918) - CHEROUAT Salah (1917) - CHIERONI Albert (1914) - CHTIBI Mohamed (1916) - CLÉRIN Cyprien (1916) - COHEN Isaac (1916) - COLLETTI Michel (1918) - CORDINA Jean (1914) - COSTANZO Salvatore (1915) - DANI Abderrahman (1914) - DE CANIO Anselme (1915) - DE PERETTI Don Barthélémy (1916) - DEBARNOT Charles (1915) - DEBRINCAT René (1918) - DEBRINCAT Salvatore (1918) - DECELIS Jules (1918) - DESJARDINS Lucien (1918) -DESVIGNES Charles (1915) - DEVILLE Louis (1914) - DI COSTANZO Frédéric (1915) - DI GIACOMO Angelo (1915) - DI JORIO Michel (1918) - DI JORIO Noel (1914) - DI MÉGLIO Francesco (1914) - DI MÉGLIO Pasqualino (1915) - DI NAPOLI Louis (1918) -DIAF Abed (1915) - DIF Bernous (1914) - DIF Zerrouk (1915) -DIORIO Joseph (1918) - DJABALI Mérad (1915) -DJABOREBBI Belkacem (1916) - DJAHBAR Hocine (1915) - DJEDID Cherif (1916) - DJEFFA Mohamed (1917) - DJEFFAL Mohammed (1915) -DJELALI Makloul (1918) - DOMINICI Pascal (1918) - DOUAÏ Abdelhafid (1914) - EL HAÏK Léon (1915) - EL HAÏK Salomon (1915) - ENGELVIN Baptiste (1918) -FADLI Ahmed (1917) -FATÈS Sebti (1916) - FEDDA Ben Belgacem (1917) - FENNICHE Ahmed (1918) - FERNANE Salah (1918) - FERRAH Bouziane (1916) - FERRAH Lakhdar (1917) - FEZAA Ahmed (1914) - FEZAA Hocine (1914) - FICHU Gustave (1915) - FLIDJANE Belkacem (1916) - FLIDJANE Khédine (1914) - GAIDIOZ Pierre (1915) -GALLO Barthélémy (1918) - GASPÉRINI Gino (1917) - GASPÉRINI Marino (1917) - GELLY Joseph (1916) - GIAMBRONE Guiseppe (1916) - GUARNIERI Gabriel (1916) - GUÉDOUAR Ahmed (1914) - GUEMRICH Hocine (1915) - GUISELLI Jacques Dit Delmas (1918) - HACÈNE Ben Ali (1915) - HADJÉMA Mohamed (1917) - HALIMI Salah (1915) - HAMDI Ben Bouzid (1918) -HAMEL Amara (1917) - HAMZA Amar (1915) - HANACHI Ben Hocine (1916) - HAOULI Mohammed (1915) - HARIATI Amar Hocine (1915) - HATIOUCHI Ali (1914) - HEMICI Nacem (1917) - HENCHIRI Mohamed (1917) - HOCINE Ben Labidi (1919) -HOUKDIRI Ahmed (1917) - HOUSSAIS Paul (1918) - IMPARATO Cosmo (1916) - JALBY Félicien (1916) - KADRI Mayouf (1918) - KARDI Ali (1917) - KEDDACHE Abdallah (1914) - KHADER Hocine (1914) - KHADRI Salah (1915)- KHALDOUM Ahmed (1915) -KHALFOUN Amara (1915) - KHÉLIFI Hassen(1916) - KHEMIS Ben Mebrouk (1918) - KHENTOUCHE Ahmed (1916) -LABED Amara (1914) - LABED Boudjema (1917) - LAÏCHE Tahar (1916) - LAÏD Mohamed (1915) - LAMRI Ahmed (1915) -LANGELLA Carméno (1914) -LAROUCI Lakdar (1914) - LATROUS Abdallah (1917) - LAURO Gaëtan (1917) -LAURO Jean (1916)

-LAYADI Amar (1916) - LAZAZIA Gatmallah (1916) - M'CHAOUF Belkacem (1915) - MALEK Rabah (1918) - MARCET Joseph (1914) - MATALLAH Bourouba (1917) -MATOUGUI Messaoud (1916) - MATTERA Pascal (1916) -MEBROUKI Ali (1914) -MECHAKA Lamri (1915) - MEDEL Ali (1916) - MEFTAH Mammar (1914) - MELAL Mohamed (1915) - MÉLIS Francesco (1916) -MELOUAH Ladjemi (1916) - MELOUCH Amara (1918) - MENAI Belkacem (1916) - MERADI Hasnaoui (1919) - MERDACI Bachir (1915) - MERZOUGHI Hacène (1915) - MESSAADIA Ali (1918) - MESSAMER Brahim (1915) - METIRI Saad (1916) - MÉZIANE Salah (1914) - MIRA Bouars (1917) - MONCHAUD Adrien (1915) - MOUSSI Ahmed (1915) - MOUTON Émile (1918) - MUSCAT Georges (1916) - NAHALA Hacène (1918) - NAPOLÉONE Antoine (1914) - NASRI Ben Rabah (1916) - NEHDI Brahim (1915) -NOTO Louis (1916) - NOUARI Abed (1915) - OUADA Abdallah (1915) - OUALI Hocine (1919) - OUARGLI Mohamed (1916) -PADRINÈS Pierre (1915) - PAÏNO François (1917) - PARTIDA Henri (1915) -PERIER Laurent (1916) -PERRAUD Fernand (1916) - PETITJEAN Alfred (1918) - PILATO Giovanni (1917) - RACHEDI Rabah (1916) - RAFFA Lucien (1915) - RAGAZZACCI Demétrius (1915) - RAMDANI Brahim (1917) - RAMDANI Salah (1915) - REBANI Tayeb (1915) - REFAÂ Ali(1915) - RIMET Louis (1914) - ROLLAND Daniel (1914) - ROMANO Antonio (1915) - ROMANO Jean (1915) - ROSCIO Joseph (1914) - ROSSANO Louis (1918) - ROUANI Salah (1915) - SADAOUI Laridi (1915) - SADI Amar (1919) -SAFIR Hassouna (1915) - SALHI Hocine (1915) - SALVIA Cyprien (1914) -SALVIA Joseph (1915) - SANFRATELLO Joseph (1916) -SCHIANO Antoine (1914) SCHIANO Lucien (1916) - SEBATA Ahmed (1918) - SEBTI Brahim (1916) - SELLAM Brahim (1915) - SELMI Belkacem (1917) - SERENO Salvator (1916) - SERVOLÈS Victor (1916) - SLAÏM Boukhatem (1917) - SLIB Saci (1915) - SNANI Abdallah (1917) - SOLER Joseph (1916) - SOLTANI Hocine (1917) - SOLTANI Larbi (1915) -SOLTANI Mohammed (1918) - SOLTANI Rabah (1914) -SOMBRET-GONTHIÉ René (1915) - SORRENTINO Jean (1915) -TABERKANE Mustafa (1918) -TAHENTI Belkacem (1915)-TAHRAOUI Berrahil (1916) -TAÏEB Ben Gacem (1915) - TAÏF Hacène (1917) - TALEB Amar (1915) -TALEB Salah (1914)-TARANTO Angelo (1915) - TARANTO Joseph (1916) - TARANTO Angélo (1915) - TEUMA Joseph (1918) - TLILI Bachir (1917) -TLILI Chabane (1917) - TLILI Saci (1915) - TOCÉ Julien (1915) -TOUATI Mohamed (1918) - UTTARO Antonio (1916) - VUOSO Pierre (1915) -YOUBI Hani (1917) - YOUSFI Ferhat (1915) -ZAIDI Labidi (1915) -ZEDIRI Ahmed (1917) -ZEDIRI Belkacem (1914) - ZIANI Ali (1916) -ZIANI Belkacem (1915)

Et aussi ceux enlevés et jamais retrouvés en Algérie dont :

Le 9 mai 1958 un communiqué publié à TUNIS par le FLN met le feu aux poudres, en voici le texte :



« Le 25 avril 1958 le tribunal spécial de l'ALN, a condamné à mort pour tortures, viols, assassinats perpétrés contre la population civile du village de ROUM EL SOUK, près de LA CALLE, les militaires français dont les noms suivent :

- -DECOURTEIX René, du 23<sup>ème</sup> R.I ;
- -FEUILLEBOIS Jacques, du 18<sup>ème</sup> Dragons ;
- -RICHEMONT Robert, du 23<sup>ème</sup> R.I.

La sentence a été exécutée le 30 avril au matin. D'autres dossiers, pour des faits analogues sont actuellement à l'instruction ...».

Ces trois soldats ont été faits prisonniers après une embuscade tendue sur la route de LACROIX à proximité du village de ROUM-EL-SOUK, à la date du 1<sup>er</sup> novembre 1956. Les trois hommes étaient innocents des faits que le FLN leur imputait, mais cette façon criminelle de procéder servait leur propagande. Ignominieusement fusillés, par représailles, en Tunisie à l'issue d'une parodie de procès, l'exécution de nos soldats eut un retentissement national et permit, à la suite d'autres circonstances politiques, l'avènement de la 5ème République...

Leurs corps n'ont jamais été restitués aux familles!

### **EPILOGUE RAML SOUK**

De nos jours = 3 715 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/VILLES\_-\_NOMS

http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Roum+El+Souk+%28Alg%C3%A9rie%29

http://www.persee.fr/doc/geo\_0003-4010\_1898\_num\_7\_31\_18092

http://www.amicaledescalloisetamis.fr/index.html

http://www.academia.edu/7162329/Arch%C3%A9ologie\_dun\_territoire\_de\_colonisation\_en\_Alg%C3%A9rie.\_La\_commune\_mixte\_de\_La\_Calle\_1884-1957

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO